

### Fin d'année

Commençons par les choses agréables, nous sommes heureux de vous souhaiter nos **meilleurs vœux** pour la nouvelle année. Pour partir d'un bon pied nous nous permettons aussi de vous rappeler la procédure à suivre pour le bouclage annuel des sociétés que vous gérez avec **Simic**.



**MENS//SA**  
Services Informatiques

### Documentation

Nous mettons à votre disposition deux documents traitant pour l'un des procédures à suivre lors du bouclage annuel des comptabilités qui change d'exercice comptable, pour l'autre des possibilités offertes pour sauvegarder le contenu de vos « data set » dans les sociétés historiques.

### Bouclage annuel

Nous vous recommandons de faire ce passage rapidement après la date définie pour la fin de l'exercice, car vous pouvez continuer dernières à comptabiliser sur l'exercice antérieur la totalité des opérations permises par Simic. Une seule opération fait exception à cette règle, c'est la réévaluation des postes ouverts (factures, nc, montants non alloués) en monnaies étrangères.

Les phases suivantes sont dans la plus part des cas à suivre :

### Travaux préparatoires

- Sauvegardes
- Suspens
- Interfaces
- Réévaluation
- Listes
- Historique

### Opération de bouclage

### Travaux de contrôle

### Assistance

Les collaborateurs de MENS///SA restent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

### Par téléphone :

TEL 41 (0)21 811 25 00

Par mail : [Info@Mens-SA.ch](mailto:Info@Mens-SA.ch)

ou : [smc400@smc400.ch](mailto:smc400@smc400.ch)

### Téléchargement des documents

La procédure de bouclage est disponible sur ce site dans la [documentation](#)



### Options mises à disposition

Pour vous faciliter au mieux le passage de fin d'exercice vous trouverez dans le document ci-dessous un extrait de la documentation relative aux points de menu concernés par ces opérations de fin d'année.

Ce document traite des points suivants :

<b>60</b>	<b>MISE A JOUR DU PLAN COMPTABLE</b>
<b>61</b>	<b>CLOTURE ANNUELLE</b>
<b>62</b>	<b>SUPPRESSION DES ECRITURES DU DATA SET 2</b>
<b>63</b>	<b>SUPPRESSION DES ECRITURES DS 3 A 6</b>
<b>64</b>	<b>TRANSFERT DES ECRITURES</b>
<b>65</b>	<b>TRANSFERT D'UN DATA SET</b>
<b>66</b>	<b>DUPLIFIER UNE SOCIETE (SANS VALEUR)</b>
<b>67</b>	<b>DUPLIFIER UNE SOCIETE (AVEC LES VALEURS</b>
<b>68</b>	<b>SUPPRESSION D'UNE SOCIETE</b>
<b>69</b>	<b>TRANSFERT DES SOLDES</b>